



## GRÈCE

▶ **Sens de circulation :**

- à droite.

▶ **Priorité :**

- à droite (sauf signalisation contraire)
- à droite dans les ronds-points (c'est-à-dire à celui qui entre dans le rond-point, sauf signalisation contraire)

▶ **Limitations de vitesse pour les véhicules légers sauf signalisation contraire :**

- En agglomération : 50 km/h (parfois 30 km/h)
- Hors agglomération : 70 ou 90 km/h selon les indications
- Voies rapides : 110 km/h
- Autoroute : 130 km/h

▶ **Taux d'alcool dans le sang à partir duquel la conduite est interdite :**

- 0,5 g/l dans le sang

▶ **Usage au volant d'un téléphone tenu en main :**

- interdit

▶ **Port de la ceinture de sécurité :**

- obligatoire, à l'avant comme à l'arrière.
- Les enfants de moins de 1m50 doivent être installés à l'arrière du véhicule dans leur dispositif de retenue.

▶ **Port du casque sur les cyclos et les motos :**

- obligatoire

▶ **Obligation de disposer de :**

- un triangle de signalisation, une trousse de 1<sup>ers</sup> secours et un extincteur

▶ **Obligation d'allumer les feux de croisement le jour pour les véhicules automobiles :**

- non

## Informations pratiques

► **Numéros utiles :**

Police : 100

Samu : 166

Pompiers : 199

Numéro de détresse (valable dans toute l'Europe) : 112

► Il est interdit de stationner à moins de 5 mètres d'une bouche d'incendie, de 10 mètres d'une intersection, de 12 mètres d'un arrêt de bus et de 20 mètres d'un feu de signalisation.

► Dans un souci de réduction de la circulation automobile, l'accès en automobile au centre-ville d'Athènes est restreint. Toutefois, ces restrictions ne s'appliquent pas aux véhicules de location ainsi qu'aux véhicules étrangers présents pour une courte durée.

► Attention : en pratique la bande d'arrêt d'urgence de l'autoroute est souvent utilisée comme une voie de circulation à part entière, ce qui est **formellement interdit** par le code de la route.

► Méfiez-vous, il est commun en Grèce d'être doublé par la droite.

► En cas d'infraction commise avec un véhicule de location, les forces de l'ordre prennent généralement contact avec le loueur afin de verbaliser le conducteur.



► Le pont de Charilaos Trikoupis qui relie le Péloponnèse à la Grèce continentale, a été inauguré le 12 août 2004. Le passage entre les deux rives, payant, prend désormais 5 minutes, au lieu des 45 minutes nécessaires en ferry.

► Il est recommandé d'éviter le camping sauvage, y compris en camping-car.